Les déterminants démonstratifs

LEÇON 14

Les déterminants démonstratifs

Ce, cet, cette, ces : désigner et montrer

1

Définition

Le **déterminant démonstratif** sert à **montrer**, **désigner** l'être ou la chose dont on parle.

Ce livre est intéressant.

On montre le livre.

Cette fille est ma sœur.

On désigne la fille.

Ces enfants sont sages.

Pluriel.

2

Les formes

Ce (masc. sing. devant consonne), **cet** (masc. sing. devant voyelle/h muet), **cette** (fém. sing.), **ces** (pluriel).

ce garçon / cet homme / cet arbre

Masc. sing.

cette femme / cette école

Fém. sing.

ces livres / ces filles

Pluriel.

On ajoute **-ci** (proximité) ou **-là** (éloignement) au nom : ce livre-ci, cette maison-là.

3

Emplois

Le démonstratif peut **montrer** (Regarde ce chat !), **rappeler** (ce problème dont on a parlé) ou **annoncer** (voici ce que je veux dire).

Regarde ce chat !

Montre quelque chose de visible.

Ce problème est résolu.

Rappelle quelque chose de déjà connu.

Exercices pratiques

1. Identification

Identifie les éléments étudiés dans : « Les petits enfants jouent joyeusement dans la grande cour de l'école. »

> Analysez selon les règles de la leçon.

2. Construction

Construis trois phrases illustrant les notions de « Les déterminants démonstratifs ».

> Réponses libres. Vérifie accord et emploi.

À retenir

DÉFINITION

Le
DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF

sert à
MONTRER

,
DÉSIGNER

l'être ou la cho

RÈGLE CLÉ

CE

(masc. sing. devant consonne),

CET

(masc. sing. devant voyelle/h muet),

CET

À RETENIR

Le démonstratif peut

MONTRER

(Regarde ce chat !),

RAPPELER

(ce problème dont on a parl